

Province de Québec
Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

Procès-verbal de la séance **extraordinaire** du conseil municipal dûment convoquée pour être tenue le mardi 30 avril 2024 à 18 h 15.

Sous la présidence du maire, monsieur Gilles Boucher et en présence de la greffière, madame Judith Saint-Louis, étaient présents et formant quorum les conseillère et conseillers suivants : madame Joan Raymond, monsieur Daniel Beaudoin, madame Johanne Lepage et monsieur Alexandre Morin.

Étaient absents, les conseillers, messieurs Raymond Saint-Aubin et Michaël Vangansbeck.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et constatation du quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Immobilisation – Achat d'un véhicule Mitsubishi Outlander PHEV LE 2022 – Service des travaux publics - Dossier #TP-202404-035.
4. Période de questions.
5. Levée de la séance.

1. OUVERTURE ET CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire, Gilles Boucher, souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum à 5 membres.

9776-04-2024

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU que les membres du conseil ont tous reçu un projet d'ordre du jour joint à la convocation de la présente séance extraordinaire du conseil municipal ;

ATTENDU que les membres du conseil présents ont pris connaissance de l'ordre du jour ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Gilles Boucher et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et ADOPTÉ ce qui suit :

QUE l'ordre du jour soit et est approuvé tel que rédigé.

9777-04-2024

3. IMMOBILISATION – ACHAT D'UN VÉHICULE MITSUBISHI OUTLANDER PHEV LE 2022 – SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS – DOSSIER #TP-202404-035.

ATTENDU les besoins du Service des travaux publics et services techniques pour le remplacement de la camionnette # 34, Ford Escape, année 2007, dont l'état s'est détérioré en janvier dernier ;

ATTENDU que les recherches en remplacement de ce véhicule ont été concentrées sur un véhicule usagé de type VUS, hybride de couleur rouge, de l'année 2022 ou 2023, avec bas kilométrage, auprès des concessionnaires régionaux ;

ATTENDU que le choix s'est porté sur deux offres, soit Mitsubishi Valleyfield, pour un VUS hybride Mitsubishi Outlander PHEV LE AWC, année 2022, de 55 024 km, en parfaite condition, pour un montant de 40 621.82 \$ toutes taxes comprises ; ou de Giroux Occasion St-Jérôme, pour une VUS hybride Mitsubishi Outlander PHEV ES-S AWC, année 2023, de 26 326 km, pour un montant total de 46 891.40 \$ toutes taxes comprises ;

ATTENDU la recommandation du directeur du Service des travaux publics et services techniques, monsieur Claude Gagné, ing., pour la soumission de Mitsubishi Valleyfield au montant de 35 331 \$ plus les taxes applicables qui s'avère être la plus avantageuse pour la Ville et répondant le mieux aux besoins actuels ;

ATTENDU le règlement de gestion contractuelle # 171-2022 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Gilles Boucher et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et ADOPTÉ ce qui suit :

QUE ce conseil mandate le directeur du Service des travaux publics et services techniques, monsieur Claude Gagné, ing., ou le contremaître, monsieur Serge Catman, pour procéder, pour et au nom de la Ville, à l'achat d'un véhicule Mitsubishi Outlander PHEV LE AWC, année 2022, en inventaire et attribue le contrat d'achat # TP-202404-035 à Mitsubishi Valleyfield, pour un montant n'excédant pas 42 000.00 \$ (tous équipements, droits de pneus, l'antirouille à vie et l'immatriculation inclus).

QUE ce conseil autorise la disposition pour la ferraille du véhicule remplacé, # 34, Ford Escape, année 2007.

QUE cette dépense soit financée par le fonds de roulement sur une période de sept (7) ans.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS.

Aucune personne dans l'assistance.

9778-04-2024

5. LEVÉE DE LA SÉANCE.

Étant 18 h 17, IL EST PROPOSÉ par monsieur Gilles Boucher et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et ADOPTÉ de lever l'assemblée, l'ordre du jour étant épuisé.

(signé)

Monsieur Gilles Boucher
Maire

(signé)

Madame Judith Saint-Louis
Greffière

/jsl
Séance enregistrée en vidéo et en son